

SÛRETÉ

Compte-rendu de la Bilatérale du 26 octobre 2021 avec le nouveau Directeur de la Sûreté

Le 26 octobre **CFE-CGC FERROVIAIRE**, Organisation Syndicale (OS) représentative à la **SA SNCF**, a rencontré le nouveau Directeur de la **Sûreté**, monsieur **Xavier ROCHE** qui accompagné de la **DRH de la Sûreté**, madame **Priscilla BARRIER** dans le cadre d'une réunion bilatérale de présentation. Retour sur la rencontre et du premier état des lieux du nouveau Directeur.

La délégation **CFE-CGC FERROVIAIRE** était composée de :

- **Benjamin VEAU** Délégué Syndical et correspondant métier national
- **Vincent LECOQ** Délégué Syndical au PCNS Sûreté
- **Marc DELMAS** Elu au **CSE de la S.A. SNCF**

PRÉSENTATION / INTRODUCTION DE M. Xavier ROCHE :

M. Xavier ROCHE, le nouveau Directeur de la **Sûreté** qualifie cette rencontre d'« importante et informelle ».

Il estime que se dire les choses simplement à cette occasion permet d'aborder tous les sujets qui préoccupent les collaborateurs de la **Sûreté** en permettant aux OS de jouer pleinement leur rôle.

M. Xavier ROCHE, présente son parcours : armée / cabinet ministre logement / Directeur RFF finances achat après sûreté / Puis Optim Services.

Lors du départ de M. **Stéphane VOLANT**, alors Secrétaire Général de la **SNCF**, M. **Xavier ROCHE** avait indiqué son grand intérêt pour la Sûreté. C'est donc naturellement que le **Président M. Jean-Pierre FARANDOU** a fait appel à lui pour remplacer M. **Christophe MERLIN**.

M. Xavier ROCHE est un homme motivé par le métier de la Sûreté, il se qualifie lui-même comme « attiré par les grands challenges et espère pouvoir répondre aux défis de la Sûreté ».

M. Xavier ROCHE salue la posture constructive de **CFE-CGC FERROVIAIRE** en tant que syndicat catégoriel et estime que la Sûreté a pleinement sa place dans le continuum Sûreté mais, nous confie-t-il, Il faut parfaitement déterminer le segment sur lequel elle est pertinente.

Pour lui, la Sûreté va s'asseoir sur :

- 1 La compétence reconnue de la Sûreté SNCF
- 2 Le statut de cheminot (connaissance intime du fonctionnement de la SNCF)
- 3 La capacité de faire du service client et de maîtriser la relation client.

CONCURRENCE ET POSITIONNEMENT DE LA SUGE

Pour M. **Xavier ROCHE** la **SUGE** est appréciée par ses clients (nous indiquons ne pas partager ce constat et lui donnons plusieurs exemples marquants), cela reste tout de même ambigu, il le reconnaît. Il y a un sujet de coût et donc de « prix de vente ».

Le client estime que la **SUGE** est « trop chère » mais réclame en même temps des présences et interventions de la « **SUGE** » !

Le premier sujet est : comment installe-t-on la Sûreté dans le cadre concurrentiel avec les autres entités Sûreté et vis-à-vis des nouvelles Entreprises Ferroviaires (EF), qui entrent dans le quotidien des voyageurs et de SNCF RESEAU, notamment via les appels d'offres des Régions.

Le deuxième sujet est la relation client / fournisseur et les missions qui sont commandées à la **SUGE**. Le client estime que la **SUGE** est trop chère car il commande une prestation qui n'est pas une prestation **SUGE** à 90%.

En exemple, il cite le service **TER** qui demande une prestation de la **SUGE** avec un coût d'agent d'une entreprise de gardiennage qui pour ces derniers, assurent de simples missions de gardiennage contrairement à la **SUGE** dont ce ne sont pas les missions.

N'est pas économiquement pertinent de faire du gardiennage avec des professionnels de la Sûreté comme la « SUGE » à 40€ de l'heure !

ÉVOLUTION POSSIBLE VERS UNE SUGE RESPONSABLE GLOBAL SURETE :

M. Xavier ROCHE dément la possibilité d'une filialisation de la Sûreté ! Il confirme que rien n'est aujourd'hui arrêté et qu'il faut explorer toutes les pistes. Il indique au passage que les rumeurs d'évolution vers une structure filiale type **GIE** sont fausses et non avérées. La loi garantie, même si elle peut le défaire, le maintien de la Sûreté au sein de **SNCF**.

Ce travail d'exploration des possibles se fera avec les clients (Voix du Client), les collaborateurs de la **SUGE** et les Organisations Syndicales représentatives de la **SA SNCF**. Il faut détourner les fonctions support, explique-t-il !

CFE-CGC FERROVIAIRE attend donc le plan de détournement... dans le cadre du projet OFT (Optimisation des Fonctions Supports) notamment et saura décrypter pour vous les principaux points d'évolution.

Il confirme également que pour lui il est impératif d'évoluer et que la **SUGE** a un rôle global sécurité à jouer et à assumer.

CFE-CGC FERROVIAIRE évoque l'expérimentation en gare du Nord où la **SUGE** a une mission de **coordination « VISION SUR »** et montre ainsi sa capacité de faire l'assemblage.

CFE-CGC FERROVIAIRE demande au Directeur le retour d'expérience de cette expérimentation dans le cadre d'une possibilité d'extension.

Conséquence du passage à la concurrence. La **SUGE** n'est pas la sécurité privée mais la **SUGE** peut encadrer et jouer un rôle global Sûreté.

CFE-CGC FERROVIAIRE indique à M. **Xavier ROCHE** que la **SUGE** peut améliorer sa relation client en étant plus présente auprès de ceux qui ont de vrais problèmes Sûreté, que seule la **SUGE** peut régler. La **SUGE** doit être plus pédagogue et démontrer la plus-value économique et sociétale qu'elle peut apporter à l'entreprise du GPU SNCF.

CFE-CGC FERROVIAIRE estime que certains clients nous positionnent en dehors de leur communication par voie d'affichage. L'exemple des affiches présentant la Sûreté à la SNCF en exposant des agents de sécurité d'entreprises privées. Ces affiches étaient présentes dans les gares parisiennes ainsi qu'en province, ce qui démontre la mise à l'écart et le manque de reconnaissance de la **SUGE**.

A l'inverse quand une prestation est bien présentée le client comprend tout l'intérêt de « l'acheter »... La prestation « lutte anti-tags » est un exemple concret et actuel. Ceux qui en commande, en « re-commande » et le recommande...

M. **Xavier ROCHE** estime la proposition de **CFE-CGC FERROVIAIRE** comme devant être rapidement explorée.

LES SUJETS EN COURS ET LES PREOCCUPATIONS :

CFE-CGC FERROVIAIRE a profité de cette bilatérale pour évoquer certains sujets importants :

- Les préconisations de la Cour des comptes et les inquiétudes sur l'application de ses recommandations.
- Le modèle économique et les évolutions structurelles possibles.
- La mission SUGE et la contractualisation.
- La concurrence des autres corps des forces de l'ordre ; « Combien coute un Gendarme, un agent de la police nationale... ».
- Les départs des agents, en IdF notamment.
- La mobilité IdF / Province.
- Perte des lots TER et avenir des agents Sûreté
- Le télétravail
- Le forfait en jours
- La juste reconnaissance financière et non financière des agents de maîtrise, des cadres et de l'encadrement en général.

M. Xavier ROCHE indique que tous les sujets seront rapidement abordés ou repris et rappelle qu'il est désormais patron de la **SUGE** et plus financier !

Quand les agents démissionnent et que l'on a des difficultés à recruter c'est un vrai indicateur ! Il s'engage à étudier très rapidement les causes réelles des départs et à apporter de vraies solutions.

CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle la différence d'exercice de l'emploi entre la province et IdF. Ce n'est pas le même exercice du métier. Un n'est pas plus dur que l'autre, ils sont différents dans leur quotidien... Chacun doit être considéré et reconnu comme il se doit.

INQUIÉTUDE POUR LES PETITS SITES SUGE :

Le sujet des petits sites et du risque de la disparition pour certains, à terme, est un sujet de grande préoccupation pour **CFE-CGC FERROVIAIRE**. Cette rencontre a été le moment d'évoquer la fermeture de certains sites et les rumeurs de disparition d'autres sites.

La DRH, Priscilla BARRIER confirme la perte d'emploi sur des sites de province avec risque de perte d'encadrement à terme.

CFE-CGC FERROVIAIRE demande qu'un point précis soit fait de façon urgente et que le schéma directeur lui soit communiqué.

RECONNAISSANCE FINANCIÈRE DE L'ENCADREMENT :

CFE-CGC FERROVIAIRE a rappelé au Directeur de la Sûreté l'engagement de l'encadrement des agents de maîtrise et des cadres et de la charge de travail.

CFE-CGC FERROVIAIRE a également rappelé que les acquis et avancées se sont faits sous la pression des OS et qu'un nombre important de sujet rémunération restaient en suspens.

Ces sujets feront rapidement l'objet de demande d'audience de la part de **CFE-CGC FERROVIAIRE**.

Pour rappel :

Acquis :

- Prime de DUO pour tous les CUO.
- Prime de management pour tous les DPX.
- Reconnaissance du travail des ADPX et de leurs responsabilités quotidiennes / création d'un groupe de travail.

Reste à traiter :

- La reconnaissance des ACUO, attribution de l'ICS, de la prime DUO.
- Attribution de primes spécifiques aux ADPX.
- Attribution de la prime IdF à tous les agents SUGE quel que soit leur qualification.
- Attribution d'une prime aux agents SUGE de province également.
- Application de la réglementation aux astreintes.
- Avoir une présentation du principe de l'« assessment » imposé par la Direction de la Sécurité pour les agents passant de la qualification F à G et de G à H.

CONCLUSION :

En conclusion, M. **Xavier ROCHE** a demandé à **CFE-CGC FERROVIAIRE**, suite à sa proposition d'appui technique et terrain, de lui communiquer la liste des thèmes qui n'ont pas pu être abordés ou que partiellement abordés lors de cette rencontre, pour planifier soit des groupes de travail, soit d'autres rencontres bilatérales.

Cette bilatérale n'était donc que la première d'une série permettant à **CFE-CGC FERROVIAIRE** de défendre l'emploi, le métier et la reconnaissance de l'encadrement à la Sécurité.

CFE-CGC FERROVIAIRE reste mobilisé pour améliorer les conditions de travail des agents de maîtrise et cadres de la Sécurité Ferroviaire.

REJOIGNEZ-NOUS !

**CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.**

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...



<https://www.cfecgc-ferroviaire.com>



cfecgc.fer.secretariat@gmail.com